Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

FRANCE – Les expérimentations d’OGM en champ

Par Inf’OGM

Publié le 04/02/2002

Le 4 et 5 février 2002 a eu lieu un colloque (au Conseil Economique et Social) afin de déterminer s’il faut continuer les expérimentations en champ. S’agissant d’un “débat en public et non pas d’un débat public” (sic M. Cochet, Ministre de l’Environnement), ces deux journées ont donné la parole à quarante intervenants. Comme attendu, des opinions très contrastées ont ponctué les discussions. D’un côté, Gilles-Eric Seralini, membre de la Commission du génie biomoléculaire soulignait qu’ “il ne faudrait pas que l’on prenne les champs des agriculteurs pour les paillasses des laboratoires scientifiques" ou Jean-Pierre Marcillac (maire de Coings, Indre) rappelait que “l’Etat [...] d’un côté encourage l’agriculture biologique, mais dans le même temps, il autorise des cultures génétiquement modifiées” qui la menace. L’arrachage est-il alors de la légitime défense ? Pour Simon Charbonneau, professeur de droit à l’université de Bordeaux, s’il semble “normal que la destruction des OGM soit poursuivie au pénal, il n’existe cependant aucune définition du délit de pollution génétique”. De même, Patricia Savin, avocate, demande : “Si les risques des OGM s’avéraient demain fondés, qui serait responsable ?” Alors, en l’absence de règle précise, faut-il continuer à expérimenter ? Pour Guy Riba (INRA), suivi par quelques autres scientifiques, “c’est le meilleur moyen d’accès à la connaissance ”. On ne peut pas dénigrer cette technologie, il faut l’évaluer... L’autre argument, développé par Didier Marteau (FNSEA), est la perte de l’autonomie de la France, notamment face aux Etats-Unis. Enfin, précisons que les lycéens, invités au débat, ont majoritairement conclu qu’ils n’avaient pas pu suivre les débats, car les interventions étaient peu claires et trop techniques. Ils avaient l’impression d’assister à des règlements de compte.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-les-experimentations-dogm-en-champ/